

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DEVELOPPEMENT DURABLE ZAC DE LA VALLEE DE SAKAMOTO



Maître d'ouvrage : SIC
(aménageur local)

Partenaire: ENVIE

Superficie : 27 ha
Programme prévisionnel:
350 à 400 logement,
1 000 m²SDP de
commerces, bureaux et
services
1 000 m² de place publique,
5 000 m² de stationnement



La vallée de Sakamoto, foncier de 27hectares, représente l'un des derniers espaces naturels à proximité du centre ville, faisant actuellement l'objet d'occupations illicites. Pour faire face à cet habitat non maîtrisé, la ville de Nouméa, engagé dans une démarche développement durable depuis le lancement du Grenelle de l'Environnement, a lancé une opération pilote d'Ecoquartier sur l'ensemble de la ZAC de Sakamoto.

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage développement durable

2015 - 2024

CONTENU ET DEROULEMENT DE LA MISSION

Etape 1: Diagnostic

- Analyse des documents et études
- Etablissement des enjeux environnementaux

Etape 2: Définition des objectifs

- Animation d'ateliers thématiques
- Analyse des dossiers et choix du maître d'oeuvre
- Etablissement d'un tableau de bord de suivi

Etape 3

- Accompagnement MOE durant tout le projet
- Elaboration du cahier des charges DD
- Lancement des appels à promoteurs
- Accompagnement dans la labellisation

Etape 4

- Suivi projet (ESQ, APS, APD, chantier, un an après livraison)

PROBLÉMATIQUES TRAITÉES

- Conception bioclimatique du plan masse
- Bâtiments passifs
- Gestion alternative des eaux pluviales
- Développement de la biodiversité
- Qualité et impact environnemental des matériaux de construction
- Recours aux énergies renouvelables
- Gestion des déchets
- Mobilité douce
- Concertation